





Tout savoir sur la Vaccination

Du 25 avril au 1er Mai //// SEMAINE DE LA VACCINATION 2022

La vaccination est le moyen le plus efficace de se protéger contre certaines infections graves.

Grâce à la vaccination, des maladies ont disparu ou sont devenues rares et des millions de vies sont sauvées chaque année. Selon l'Organisation mondiale de la Santé (OMS), 2 à 3 millions de vies sont sauvées chaque année grâce à cet acte simple de prévention.

La vaccination a mis fin à beaucoup d'épidémie au cours de notre histoire. C'est une découverte médicale extraordinaire et c'est une véritable chance de pouvoir en bénéficier.

Toutefois, les interrogations sont normales et fréquentes. Beaucoup d'informations circulent, notamment sur les réseaux sociaux, c'est pour cela que nous vous proposons ci-dessous les réponses aux questions les plus fréquemment posées sur la vaccination, avec un focus sur la vaccination HPV.

Tout au long de ce document des visuels (disponibles dans le kit) et des liens à partager vers des vidéos ou des pages web

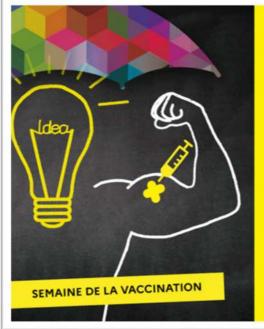












D'où vient le mot vaccin ?

En 1796, un médecin de campagne anglais, Edward Jenner, constate qu'une maladie bénigne des vaches, la vaccine, ressemblait à la variole et que les trayeuses de vaches qui la contractaient étaient protégées de la variole lors des épidémies. En transmettant la vaccine au petit James Phipps et en lui inoculant ensuite la variole, il observe que l'enfant ne développe pas la maladie. Le nom de vaccination est donné à cette opération.

Le perfectionnement et la généralisation de la vaccination antivariolique permettront l'éradication de cette maladie en 1980.

#LaVaccinationEstUneChance







Ce n'est pas parce qu'il n'y a pas de cas que les maladies ne tentent pas de circuler. Dans notre pays, nous avons accès à la vaccination. Et c'est pour cela que nous ne voyons plus certaines maladies.

Avec l'augmentation des voyages et déplacements, seule la vaccination par le maintien d'un taux de couverture vaccinale élevé permettra d'éviter à ces maladies de ressurgir.













1. Les vaccins comment ça marche?

Lorsqu'un microbe (virus, bactérie, parasite...) pénètre dans l'organisme, le système immunitaire détecte la présence de composants étrangers à l'organisme que l'on appelle antigènes. Notre système de défense reconnaît les antigènes comme intrus et cherche donc à les éliminer, en fabriquant des anticorps. Dans certains cas, le microbe pathogène peut déclencher une maladie grave car la production d'anticorps protecteurs nécessite du temps.

Quel est l'effet d'un vaccin ?

Un vaccin contient des microbes tués ou des fragments de microbes rendus inoffensifs, donc incapables de provoquer la maladie. Le vaccin se comporte comme un antigène et entraîne la production d'anticorps qui vont persister de nombreuses années dans notre corps. Si le vrai microbe se présente, il sera détruit par les anticorps produits au moment de la vaccination et la maladie sera évitée.

La quantité d'anticorps produits grâce au vaccin peut diminuer au cours du temps, c'est pourquoi des injections de rappel sont nécessaires.



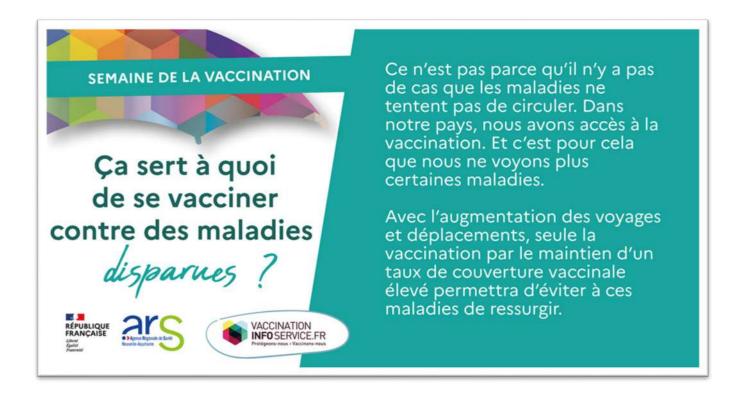




















2. Pourquoi dit-on que la vaccination est un geste citôyen et solidaire ?

Le principe de la vaccination relève à la fois d'une logique de protection individuelle et collective : on se vaccine pour soi-même mais aussi pour protéger ses parents, ses enfants, ses proches, ses collègues et les autres membres de la collectivité qui ne peuvent pas être vaccinés en particulier les nourrissons qui n'ont pas encore atteint l'âge de la vaccination, les femmes enceintes et les personnes immunodéprimées.

Une couverture vaccinale élevée permet d'éliminer la circulation des microbes responsables de ces maladies et, de ce fait, de protéger les personnes qui ne peuvent pas être vaccinées.

Ainsi, une politique vaccinale efficace doit toucher le plus grand nombre pour protéger la collectivité. Pour que la vaccination constitue une protection optimale collective contre les maladies infectieuses, l'OMS estime que la couverture vaccinale de la population doit atteindre 95 %.



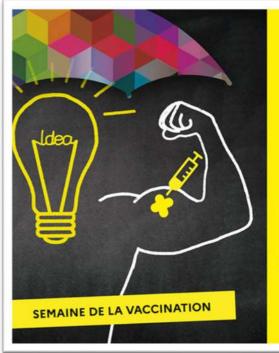












#VaccinationSolidaire

En fonction des vaccins, certaines personnes ne peuvent pas être vaccinées.

Cela peut être les femmes enceintes ou les personnes immunodéprimées.

Elles comptent sur NOUS et notre vaccination pour faire barrière aux maladies graves.















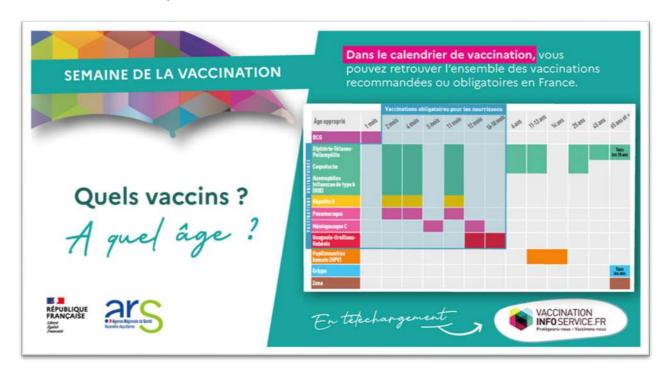
3. Quelles sont les vaccinations proposées en France ?

Dans le calendrier de vaccination, vous pouvez retrouver l'ensemble des vaccinations recommandées ou obligatoires en France.

Jusqu'en janvier 2018, seul le vaccin contre la diphtérie, tétanos, poliomyélite était obligatoire en France. Mais face à des enjeux de santé publique liés à la résurgence de maladies graves et pour atteindre une meilleure couverture vaccinale, là où de simples recommandations ne permettaient pas d'y parvenir, 8 autres vaccins sont devenus obligatoires (coqueluche, Haemophilus influenzae de type B, hépatite B, pneumocoque, méningocoque C, rougeole, oreillons, rubéole) pour les enfants nés à compter de janvier 2018.

Grâce aux vaccins combinés le nombre d'injections est limité et l'ensemble des vaccinations peuvent se faire en seulement 6 rendez-vous, s'étalant entre la naissance et les 18 mois de l'enfant.

Pour les autres enfants, les adultes et les personnes âgées même sans obligation, les vaccinations sont indispensables.

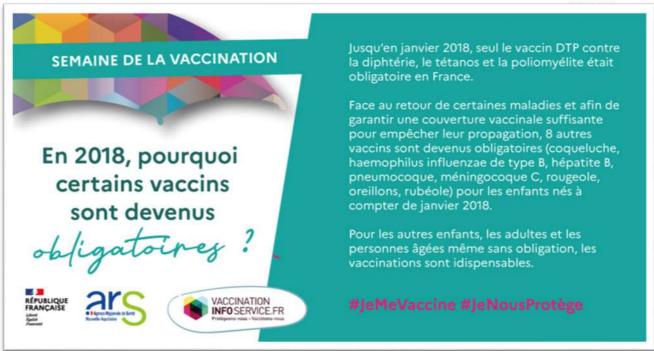




















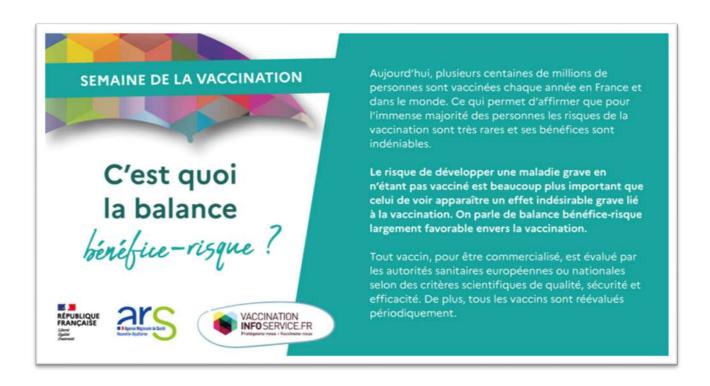
4. Quelles sont les questions fréquentes

liées aux craintes autour de la vaccination?

Bien sûr comme tout médicament un vaccin peut provoquer des réactions indésirables bénignes ou transitoires du type douleurs ou rougeurs au site d'injection, et des réactions générales comme la fièvre (voir le site vaccination-infoservice.fr). Tout vaccin, pour être commercialisé, est évalué par les autorités sanitaires européennes ou nationales selon des critères scientifiques de qualité, sécurité et efficacité. De plus, tous les vaccins sont réévalués périodiquement.

Aujourd'hui, plusieurs centaines de millions de personnes sont vaccinées chaque année en France et dans le monde. Ce qui permet d'affirmer que pour l'immense majorité des personnes les risques de la vaccination sont très rares et ses bénéfices sont indéniables.

Le risque de développer une maladie grave en n'étant pas vacciné est beaucoup plus important que celui de voir apparaître un effet indésirable grave lié à la vaccination.





















LOADING...











5. Comment faire le point sur ma vaccination ?

L'obligation vaccinale concerne les enfants nés depuis le 1er janvier 2018, mais pour le reste de la population, le suivi vaccinal est tout aussi important.

« Être à jour de ses vaccins », c'est avoir fait les vaccins recommandés en fonction de son âge, de sa situation et avec le bon nombre d'injections pour être protégé. En plus d'être immunisé au plan individuel, c'est une arme collective pour éviter la résurgence de maladies infectieuses potentiellement graves voire mortelles.

Né avant ou après le 1er janvier 2018, le calendrier des vaccinations recommandées est le même pour tous! N'hésitez pas à le demander à votre médecin ou votre sage-femme, pharmacien et infirmier ou à le télécharger (www.vaccination-info-service.fr) et à le glisser dans votre carnet de vaccinations ou votre carnet de santé!

Comment savoir si je suis « à jour » ?

Pour toujours savoir où vous en êtes avec vos vaccinations, consultez votre médecin traitant ou votre sage-femme, pharmacien et infirmier en emportant avec vous votre carnet de vaccination ou votre carnet de santé, ou celui de votre enfant. Faites bien noter tous les vaccins faits à chaque consultation. Ainsi, vous saurez précisément contre quelles maladies infectieuses et à quelle date vous avez été vacciné(e), si vous êtes « à jour » ou si vous devez faire un « rattrapage ».

Si mes vaccins ne sont pas « à jour » ?

Contrairement à ce que l'on peut penser, il n'est pas nécessaire de tout recommencer si l'on a oublié un ou plusieurs rappels. Il suffit simplement de reprendre la vaccination au stade où elle a été interrompue : c'est ce qu'on appelle le « rattrapage vaccinal ».

Par exemple, le vaccin contre le méningocoque de type C est obligatoire à l'âge de 5 mois, avec une seconde injection à l'âge de 12 mois pour les enfants nés à partir du 1er janvier 2018 ; cependant, pour les enfants nés avant cette date, et si le vaccin n'a pas été fait, la vaccination peut être réalisée jusqu'à 24 ans.

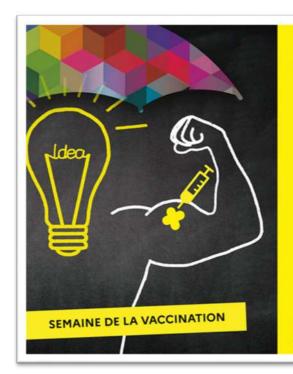












Pas à jour dans votre vaccination?

Il n'est pas nécessaire de tout recommencer si vous avez oublié un ou plusieurs rappels.

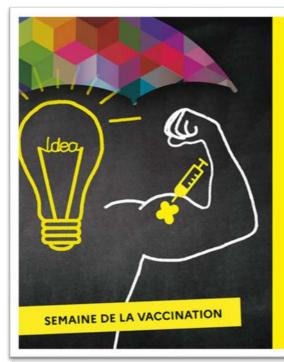
Il suffit simplement de reprendre la vaccination au stade où elle a été interrompue : c'est ce qu'on appelle le « rattrapage vaccinal ».

----- #TenirAJourSaVaccination ------









Le saviez-vous?

Vous pouvez faire le point sur votre vaccination avec votre médecin mais aussi avec votre sage-femme, pharmacien et infirmier.

Et le site de référence pour tout, tout, savoir sur la vaccination c'est :



#TenirAJourSaVaccination





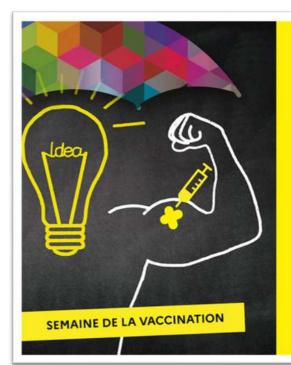












Un outil pratique

Le CVE, le carnet de vaccination électronique

Rendez-vous sur

Mesvaccins.net

Il permet de rester à jour, de recevoir des alertes. Il est confidentiel et sécurisé. Il peut être partagé entre vous et le professionnel de santé de votre choix.







6. Comment en savoir plus ? Où trouver des outils ?



Plus de questions, plus de réponses : A lire la brochure «Comprendre la vaccination »

https://www.santepubliquefrance.fr/determinants-desante/vaccination/documents/brochure/comprendre-la-vaccination-enfants-adolescents-adultes











Des documents, des données, des dossiersthématiques

A consulter le site de Santé Publique France https://www.santepubliquefrance.fr/determinants-desante/vaccination



Le site de référence pour le grand public Vaccination info service

https://vaccination-info-service.fr/



Le site de référence pour les professionnels de santé Vaccination info service espace professionnel

https://professionnels.vaccination-info-service.fr/

7. Focus sur des vaccins

Le HPV

Plus de 6 300 nouveaux cas de cancers par an sont liés aux papillomavirus humains (HPV). Dans la majorité des cas, les cancers liés à l'infection par les HPV concernent le col de l'utérus (44 %), de l'anus (24 %) et l'oropharynx (22 %). Si les cancers concernent en majorité les femmes, près d'un tiers touche les hommes.











Ainsi, environ 80 % des femmes et des hommes y sont exposés au cours de leur vie, surtout au tout début de leur vie sexuelle. Les verrues ano-génitales (condylomes) touchent autant les jeunes hommes que les jeunes femmes.

En général, leur corps parvient à éliminer les infections à HPV mais il arrive que celles-ci persistent et provoquent des lésions, majoritairement au niveau du col de l'utérus. Ces lésions peuvent évoluer vers un cancer plusieurs années plus tard.

Une protection proche de 100 %

Si la vaccination des jeunes est réalisée avant le début de leur vie sexuelle, la protection apportée par le vaccin est proche de 100 %. Chaque année, en France, 6 300 nouveaux cas de cancers sont attribuables aux infections liées aux papillomavirus humains (HPV).

Pour en savoir plus sur le HPV : https://www.e-cancer.fr/Comprendre-prevenir-depister/Reduire-les-risques-de-cancer/Infections/Vaccination-contre-les-HPV-et-cancers











Semaine de la vaccination 2022

Direction de la protection de la santé et de l'autonomie de l'ARS Nouvelle-Aquitaine nelly.durix@ars.sante.fr
www.nouvelle-aquitaine.ars.sante.fr

